

Etage, chambre, mur postérieur : détail de la frise de rinceaux placée à la limite du plafond.

IVR52_20097200027NUCA

Auteur de l'illustration : Patrice Giraud

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

17 juin 2025 Page 1